L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 26 SEPTEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Onerate & Stuart, au coin des rues Palmyre et Claiborne—Le contenu d'un bar room, installations, tables, chaises, etc.

Par Henry Stern & Cie—Au No 113 rue du Canal—Comptes à recevoir, bottes, souliers, installations de magasin, etc.

Par Henry Stern & Cie—A leur salle d'encan Ns 86 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et Souliers.

Une amère déception.

Depuis que les nations de l'Ancien Monde ont pris l'habitude d'émigrer—les masses, par besoin, pour améliorer une position voisine de la misère ; quelques-uns, par caprice, par esprit d'aventure, pour se faire rapidement la fortune qu'ils rêvaient, ou pour recouvrer celle qu'ils avaient perdue—il s'est formé une Europe extérieure, comme une Europe intérieure. C'est ainsi qu'il y a une Allemagne, une Irlande, une Italie, une Espagne, une France, du dehors, comme du dedans. Les membres de ces colonies—ceux, principalement, qui ont reçu, au-delà de l'Atlantique, une instruction solide—ont plusieurs avantages sérieux sur leurs frères de la mère-patrie. Ils ont vu plusieurs contrées ; ils ont pu en apprécier les idées, les mœurs, les institutions et par comparaison, il leur est possible de porter, sur leur propre pays, un jugement plus sain. Placés, forcément, en dehors des luttes des partis, ils en éposent moins les querelles, les préjugés ; ils en subissent moins les entraînements, les passions ; ils mettent moins d'exagération dans leurs éloges, comme moins d'âpreté dans leurs critiques. Il en résulte, dans presque toutes leurs appréciations sur les hommes et les choses, une certaine modération, une certaine dose de justice, d'impartialité, qu'il n'est pas toujours donné à leurs compatriotes de la terre natale de conserver. Moins prompte à s'enflammer pour ou contre les héros qui surgissent au jour le jour, pour ou contre les événements qui se succèdent fugitivement, ils sont aussi plus tâtonnées dans leurs jugements, parce qu'ils les ont formés moins à la légère, avec une lenteur qu'exigeait l'éloignement, et au dehors de tout intérêt de coterie. Heureux celui qui réussit à capter leur confiance, à gagner leur sympathie ; sa renommée est bientôt faite sur toute l'étendue du globe, mais malheur aussi à quiconque démérite ensuite et se montre indigne de la popularité qu'il s'est conquise, les colonies, à quelque nationalité qu'elles appartiennent, ne l'abandonnent qu'à la dernière heure, à leur corps défendant, mais elles ne lui en veulent que davantage de les avoir odieusement trompées, et elles ont raison d'en agir ainsi.

Il y avait, par exemple, un général français qui, par suite d'une série de circonstances heureuses, s'était fait connaître avantageusement à ses deux mondes. Brave comme son épée, doué de qualités brillantes, un peu superficielles peut-être, il était arrivé vite. De son passage, assez long, au ministère de la guerre, il était resté une trainée lumineuse. Banni y avoir rien fait de bien extraordinaire, il avait au relevé le moral de la France et rendu le courage au soldat. Un instant, il avait paru incarner l'âme de la patrie. Le plus bel éloge que l'on en ait, dans le fond, fait de lui, c'est qu'il était devenu la terreur de l'Allemagne et la bête noire de Bismarck.

Il s'était formé, autour de lui, un parti "national", étrangement composé d'éléments disparates, dont quelques-uns étaient de quelque ténèbre, mais dont il n'y regardait pas de si près ; ils étaient guidés par une idée considérée comme assez juste—la révision—et par un grand sentiment—le relèvement de la France. Ils jetaient feu et flamme et agitaient, à chaque instant, le drapeau de la revanche. Il n'en fallait pas davantage pour leur conquérir les sympathies des masses. La popularité du général fut immense ; elle détonna, rapidement, les bornes de la patrie ; elle se propagea, comme une traînée de poudre, au-delà des mers. Les Français établis au-dehors, dominés comme toujours par une idée nationale, trouvaient là un aliment à leur patriotisme, auquel les occasions manquent souvent de se manifester. Boulanger devint l'idole de la grande majorité d'entr'eux. On pourrait même dire qu'il était devenu plus populaire dans les colonies que dans la mère-patrie. Ce sentiment était encouragé, chez elles, par les sympathies sincères de tous les amis de leur généreux pays.

On en était arrivé à croire que quiconque attaquait le général en doutait de lui, était sinon un mauvais Français, au moins un ami de la France, un adversaire de la République. Quand le Cabinet dont il faisait partie tomba, tout le monde crut qu'il fallait, pour le salut de la France, que Boulanger reprît son portefeuille ; quand M. Grévy et le nouveau vice président du conseil le tinrent à l'écart, c'étaient eux qui avaient tort ; quand on le mit aux arrêts, cette mesure de rigueur était l'œuvre de la jalousie ; quand une commission de généraux le condamna à la retraite, elle commettait une inqualifiable injustice ; quand la haute cour le frappa d'un châtiment terrible, mais par coutumace—car l'incriminé avait disparu—on n'y vit qu'un expédient inventé par l'opportunisme, pour se débarrasser de ce formidable adversaire.

Tout cela se pensait et se disait, de bonne foi, entre honnêtes gens, qui n'étaient attachés au général par aucun intérêt personnel ou de parti. Cependant, il y avait eu du refroidissement dans les esprits, après la trop fameuse fugue, en Belgique, puis en Angleterre. Fuir devant le danger, ce n'était pas d'un brave ; fuir devant une poursuite, ce n'était pas non plus le fait d'un homme qui se sent bien innocent ; fuir par les conseils d'une femme, ce n'était guère digne d'un chef de parti.

Les hésitations n'ont pas été bien longues. La terrible vérité vient d'éclater, et aucune des révélations n'a été démentie ; presque tous les détails sont avérés. On n'avait en affaire qu'à un faux patriote, à un homme qui s'abouchait avec les ennemis d'un gouvernement que, disait-il, il voulait sauver, épurer, relever ; il troquait, ou, tout au moins, faisait semblant de troquer la République contre les quelques sommes d'argent dont il avait besoin, pour poursuivre ses intrigues. Quel qu'ait été le mobile de ces révélations, elles n'en sont pas moins réelles ; elles rendent haïssable et méprisable l'homme qui, par ambition, pas assez complet de dignité, par faiblesse, si l'on veut—car il y a de tout cela dans le fait de l'ex-général Boulanger—s'est abaissé jusqu'à ces turpitudes, et a trompé indignement tant de braves et loyales gens. Le fuite s'explique facilement. Les polices de M. Constans était renseignée sur ce qui se passait, et l'habile ministre n'a pas eu beaucoup de peine à se débarrasser, tout à la fois, de l'homme et de la conspiration. De pareilles personnalités devraient être vouées à l'exécration publique, car elles font douter parfois des choses les plus sacrées, des biens dont la conquête a coûté tant de sang à l'humanité moderne—de la liberté, de la Démocratie.

Heureusement, la République sort de ce traquenard, plus solide et plus forte, car le coup qui accable le héros déchu, frappe, en même temps, les prétendants qui ont trempé dans ses intrigues, s'ils ne les ont pas provoquées.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimatation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 20 septembre :

La roulaison de la canne a commencé dans les brueaux du *Farmer*, samedi dernier. M. Frank Columbus avait fourni la canne ; nous avons fourni les machines.

—La pluie vient encore gêner les moissonneurs de riz.

—Samedi soir, notre Town Hall était encombré de monde, venu pour assister au concert donné par l'Orphéon Français de la Nouvelle-Orléans, au bénéfice du fonds de l'église catholique.

Le programme a été rendu magistralement, avec le charme de style qu'apporte l'Orphéon Français dans toutes ses exécutions et qui lui a fait une si grande renommée. L'honneur du succès revient aux membres, ainsi qu'à leur habile chef—le prof. Geo. L. O'Connell. La voix de Mme U. Larousini,—celles de Mlles A. Grima et R. Cousin, sont venues ajouter au charme de cette soirée. Les chanteuses ont fait preuve d'un véritable talent musical et d'une rare culture de leur organe. Il faut mentionner spécialement Mlle M. Roubion qui a tenu le piano avec autant d'aisance que de grâce. C'est une musicienne accomplie et une habile pianiste.

A la fin du concert, la foule s'est rendue dans la vaste salle du premier étage, où se trouvaient les tables de rafraichissement et où les danses se sont prolongées pendant une partie de la nuit. Tous frais payés, il reste $300 au profit de l'œuvre.

La congrégation est très reconnaissante envers les citoyens de Covington et du voisinage, de l'appui généreux qu'ils ont bien voulu lui accorder en cette circonstance. Grâce à eux, le succès du concert et de la fête a été complet. Il en est résulté une jolie recette, qui aidera les membres de la congrégation à construire leur nouvelle église. Ils envoient leurs remerciements à M. Noys et à M. Gaston Laborde, qui ont puissamment aidé à décorer la salle et ont consacré tant de temps, tant d'attention aux préparatifs, ainsi qu'à la direction et à la marche du service, jusqu'à la fin de la soirée.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 20 septembre :

Les ravages du ver appelé, en anglais, *screw worm*, ont été tels, en Louisiane, pendant les quelques mois qui viennent de s'écouler, que la Station Expérimentale de l'Etat s'est occupée de cet insecte. C'est le professeur H. A. Morgan, entomologiste, qui a été chargé de cette étude, et son rapport est entre nos mains. La mouche qui donne naissance à ces vers est connue, depuis longtemps années, dans l'Amérique du Sud. On l'y redoute beaucoup, parce qu'elle s'attaque aussi à l'homme. En Louisiane, elle ne s'en est pas privée non plus. A la Fausse Pointe, un nègre qui avait une écorchure au bras, a eu à souffrir de cet attention ; en vingt-quatre heures, les vers pullulaient dans sa plaie.

Cette mouche fait aussi des ravages au Texas. Elle n'est point originaire de Louisiane où, comme pendant la guerre, elle est arrivée à la suite de troupeaux importés. Eu général, elle disparaît après la première gelée. Elle est d'un gris métallique ; elle est attirée par une forte odeur—en général, par celle qui s'exhale des charognes. Il est donc important de faire enterrer les bêtes qui crèvent dans une savane où paissent d'autres animaux. Chaque femelle peut pondre 20,000 œufs. On comprend combien le bétail a à souffrir d'une telle fécondité. Les œufs déposés sur la plaie y éclosent, et les vers ne quittent cette plaie que quand les larves sont prêtes à se transformer.

Toutes les parties du corps d'un animal qui offrent une ouverture, sont favorables au développement de ces vers. Les oreilles des mulets et des chevaux, les narines des jeunes veaux, sont particulièrement exposées. Voici les différents ingrédients qui peuvent, par des lotions quotidiennes, les détruire.

Le chloroforme d'abord, mais il ne fait qu'engourdir les vers. Il faut, après chaque lotion, laver à grande eau ; ce lavage fait tomber les vers à terre.

Soixante grains de bichlorure de mercure dans un *pint* d'eau, produisent un excellent effet. De plus, c'est un des meilleurs antiseptiques qui existent.

Puis, viennent la térébenthine (laver la plaie avec de l'eau) ; le calomel—un des remèdes les plus efficaces—pour lequel il faut prendre beaucoup de précaution, car il peut donner à l'animal des accidents mercuriels, si celui-ci lèche la plaie ; enfin l'huile de charbon fait bien.

Pendant le traitement, il faut tenir la bête très proprement, la panser, chaque jour, jusqu'à complète guérison.

M. Morgan recommande le "crude carbolic acide." Après chaque application, laver la plaie avec de l'eau chaude et l'enduire d'huile carbolique (1 partie d'acide carbolique pour 8 d'huile).

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 20 septembre :

La dragueuse Geo. F Rootes a fait son apparition, dimanche dernier, à la tête du Bayou Lafourche ; elle a dragué la barre, le lendemain, et s'y est frayé un chemin. Elle a rencontré des écueils au-dessous et au-dessous du pont de fer ; elle a dû enlever aussi certaines obstructions près du pont du chemin de fer. Au bout de trois jours, elle était arrivée à la barre située devant la propriété du capt. Nolan. Aujourd'hui, elle attaquera la barre Valenzuela. Le capt. M. W. Darton accomplit énergiquement sa besogne.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 20 septembre :

Les pommes de terre ont manqué dans l'Ouest et dans l'Irlande ; l'article est donc rare sur le marché, et cette situation se prolongera presque toute l'année. Nous engageons nos fermiers à n'épargner aucun effort pour planter et produire le plus possible de ces légumes, surtout à l'état de primeur. Le tout se vendra rapidement et à de très bons prix.

—L'habitation Alice, la superbe propriété de M. John Calder, paroisse Ste-Marie, a une magnifique récolte de cannes. On est en train de couper et de rentrer le maïs—le tout sous la direction de M. Frank Shaw et de M. Ern. Blanchard. Le tonnage de la canne sera, dit-on, énorme. Le sirop sera transporté à la raffinerie Calder et Creevy.

—M. Peter Hinckle, l'habile ingénieur de Jeanerette, est allé diriger la sucrerie de M. Wm Harris, paroisse Rapides. M. Harris a roulé toutes ses cannes en 1889 ; il roulera, cette fois, 150 acres de souches fort belles et conservera une semence considérable pour l'an prochain.

—M. Louis Kramer, de l'habitation Francis, paroisse St-Martin, a une splendide récolte. Il en a perdu un bon quart, par suite de l'inondation. Le raffinerie est en bon état.

La *Voice*, Arabi Post Office, paroisse St-Bernard, du 20 septembre :

Voici les recettes du marché aux bestiaux, pour la semaine finissant le vendredi, 19 septembre :

	Têtes
Bœufs	2011
Veaux	2564
Cochons	609
Moutons	1002

Les recettes des bestiaux ont été légères. Les offres de bœufs ne sont bien vendues ; aujourd'hui, à la fermeture, il n'y en avait plus. Les cochons sont rares ainsi que les moutons.

Voir les prix :

Bœufs de choix, 2 1/2 à 3 cents ; vaches de choix, 2 1/2 à 3 3/8 ; veaux, choix, de $5 à $8 ; moutons, de $2 75 à $3 50 ; cochons, de 4 à 5 cents.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 20 septembre :

Le juge A. T. Way, de Williamsport, qui était ici, cette semaine, nous a affirmé que le chemin qui conduit du premier ward à la crevasse Morganza, est en bon état.

Le juge, qui était chargé de la réparation de ce chemin, s'est admirablement acquitté de sa besogne.

—On nous écrit, de l'Atchafalaya, qu'il y est tombé, lundi, de la grêle qui avait la grosseur d'un œuf de perdrix. Depuis, le temps est frais.

Les récoltes, bien qu'en retard, promettent beaucoup. Si l'automne arrive tard, le rendement sera abondant, mais si les froids sont précoces, il y a à redouter la perte d'une partie des produits.

La cueillette du coton a commencé sur plusieurs habitations.

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 20 septembre :

Les derniers rapports venant de l'Atchafalaya nous disent que les éboulis continuent le long des rives, et que la levée a disparu en bien des endroits, ainsi que dans le voisinage de Lagonier.

Dans nos environs, la cueillette est fort avancée.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 20 septembre :

Cette année, c'est M. Ed. Desobry qui a donné le branle et commencé, le premier, la roulaison. Il est, du reste, coutumier du fait.

MM. Zoberbier et Behan qui devaient allumer leurs feux, lundi dernier, sur Alhambra, ont retardé jusqu'à mercredi. Nous ne connaissons pas le résultat de ces essais.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 20 septembre :

On nous écrit, de Hasselle :

"Pour le moment, nous avons trop de pluie, un temps trop couvert ; la cueillette du coton en est retardée. Les chenilles ont fait leur apparition, mais on emploie le vert de Paris, qui en débarrassera nos champs. Nous n'avons à craindre que pour le coton qui est en retard.

"Nos récoltes sont superbes, cette année. Le maïs, le coton, les fèves d'engrais, sont très abondants. La canne rendra beaucoup. Tout notre bétail est en bon état ; nous avons, dans nos étables plus de cochons que jamais. Nous avons, par conséquent, presque toute notre alimentation chez nous, et nous pouvons faire des économies.

(Le *Courrier* est entré, cette semaine dans sa trente-huitième année—voilà de beaux états de service pour un journal de la campagne, surtout un journal purement et sincère, démocrate, qui n'a jamais bronché et a eu parfois, de rudes luttes à soutenir.

Notre confrère a passé, depuis longtemps, la période critique. A son âge, on n'a plus à craindre les accidents. Le temps mûrie redouble les forces, au lieu de les diminuer. Nous souhaitons au *Courrier* une éternelle jeunesse.—*Edit.*)

—Un aveu pour les condamnés. Les gens qui souffrent d'indicibles tortures causées par la dyspepsie, renseignent à l'espoir de guérir de ces maux, dès qu'ils essaient le Bitters. Leurs illusions deviennent des réalités et ils font un usage constant du précieux amer qui guérit les dyspepsies, les indigestions chroniques, nerveuses. Ceux qui en ont goûté se tari-sent bas en éloges et sont heureux et empressés à les recommander aux malades. Le Hostetter Stomach Bitters est souverain aussi pour bien des affections telles que : constipation, débilité musculaire, fièvres "malaria", rhumatismes.

L'Agne-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

Le congrès des socialistes chrétiens à Liége.

Le 9 septembre, au congrès de Liége, Belgique, sur la proposition de Mgr Korum, évêque de Trèves, la question de la Dîmation, par l'Etat, d'un salaire minimum, que la lettre du cardinal Manning avait posée, a été écartée de l'ordre du jour.

"Il ne faut pas—a dit Mgr Korum—que, dans le but de servir la cause ouvrière, nous fournissions des armes aux ennemis de l'ordre public."

La délégation française, hostile à cette réglementation, a voulu revenir sur la question pour la combattre, mais la décision de l'assemblée a été maintenue.

—Nous donnons ici les principaux passages de la lettre du cardinal Manning à l'évêque de Liége :

"Faire passer, dit-il, le travail et le salaire avant les nécessités de la vie humaine et domestique, c'est renverser l'ordre de Dieu et de la nature, et ruiner la société humaine dans son principe originel. L'économie de l'industrie est régie par la suprême loi morale qui détermine, limite et contrôle toutes ses opérations.

"En partant de ce contrôle moral, je puis dire que, pour les travaux des ouvriers employés dans les mines et pour tous les autres travaux pénibles, une journée de huit heures est juste et raisonnable. Pour les travaux moins pénibles, une journée de dix heures peut prudemment être acceptée. Il n'est pas raisonnable de fixer une seule et même mesure pour les travaux durs et les moins fatigants.

"Il est difficile de comprendre qu'une mère de famille à la tête de son ménage puisse travailler loin de ses enfants. Le contrat précédent et sacré du mariage s'oppose à tout nouveau contrat d'hyménée qui serait une violation du premier. Quant aux autres femmes, huit ou dix heures de travail par jour est tout ce qu'elles peuvent donner sans compromettre l'accomplissement nécessaire des devoirs de la vie humaine, et leur droit de jouir de la vie de famille dans leur foyer.

"En ce qui concerne les enfants, on ne doit leur permettre aucun travail avant qu'ils aient achevé entièrement leur éducation. Ce temps varie selon les diverses conditions de la vie sociale dans les différentes nations. Cependant, dans presque tous les pays, la limite d'âge fixée pour le temps de l'école a besoin d'être reculée.

"Pour les jeunes filles, tous les travaux nuisibles et dangereux pour leur santé doivent être défendus par la loi.

"Il devrait être absolument illégal de faire travailler les femmes et les enfants dans les mines ; ainsi devrait-il en être pour les travaux de chaleur chronique.

"Le repos du dimanche devrait être assuré par la loi aux ouvriers, et la cessation de tout travail, sauf quelques cas urgents, devrait être obligatoire sous certaines peines.

"Si un gouvernement désire se singulariser dans l'univers chrétien en ne reconnaissant pas le jour du Seigneur, il doit au moins, pour la santé et pour raisons physiologiques, accorder un jour de repos par semaine aux classes ouvrières.

"Enfin, le pouvoir d'association pour motif de secours mutuels et de soutien est un droit naturel et légitime, appartenant soit au capitaliste, soit au producteur, soit au patron ou à l'ouvrier. Ces sortes d'associations sont très féconds et pacifiques lorsque maîtres et ouvriers s'unissent ensemble en confraternités ou corporations. Si au contraire ils restent séparés et indépendants les uns des autres, ils devraient pouvoir conférer librement qu tête à tête, chacune fois qu'une difficulté s'élève entre eux ; et s'ils ne réussissent pas à s'entendre, ils devraient pouvoir soumettre leurs différends à un conseil d'arbitres librement choisis par les deux parties.

"Si, en ce qui concerne l'arbitrage ne réussissait pas à amener la paix, la société en général pourrait pour de propre protection, intervenir spontanément, ou du moins recourir à l'autorité législative.

"Ma dernière parole, monseigneur, semble peut-être violente et hardie. Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir d'une manière efficace et durable des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires, mesure après laquelle seraient régis tous les contrats libres entre le capital et le travail.

"De plus, comme les valeurs sont soumises, dans le commerce, à des variations nécessaires, il faudrait que tous les contrats fussent soumis à une révision périodique, chaque *trois* ou *cinq* ans, afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le contrat. Cette condition doit être insérée dans le contrat même."

Le phylloxéra en France.

Nos lecteurs savent que M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, s'est rendu, dernièrement, dans le département de la Marne—qui est le sien—pour assister aux traitements insecticides appliqués par le service phylloxérique aux vignes récemment attaquées par le terrible insecte. Préoccupé de ce fait—malheureusement indéniable—que les traitements insecticides employés en France n'ont pu, jusqu'ici, empêcher l'envahissement successif par le phylloxéra de toutes les régions vinicole du pays, M. Bourgeois, auquel M. Casanavielih, président du groupe viticole de la Chambre, avait soumis un exemple frappant du relèvement des vieilles vignes françaises phylloxérées dans la Gironde, est parti pour Bordeaux afin de faire profiter, s'il est possible, son département de la méthode qui a si bien réussi dans la Gironde.

Donc, le ministre est, comme nous l'avons annoncé, arrivé à Bordeaux. Accompagné du préfet, M. Beruiquet, et de M. Casanavielih, il s'est rendu à Loupiac, chez M. Dezeimeris, conseil général et correspondant de l'Institut, où il savait pouvoir constater le résultat des traitements patiemment appliqués depuis plusieurs années.

M. Bourgeois a vu des vignes autrefois ruinées par le phylloxéra, mais auxquelles une *taille raisonnée* a été appliquée, revenues à la vie, avec leur végétation et leurs raisins de jadis, sans qu'aucune fumure, aucun insecticide, aient été employés pour faciliter cette résurrection.

On ne saurait dire ce que le député de la Marne a, dans cette visite, recueilli de notions immédiatement applicables à la Champagne, mais une chose personnes qui ont fait le voyage avec lui, affirme qu'il est parti sous l'impression du plus grand espoir. Il serait à désirer que le riche vignoble de la Marne dût à celui de la Gironde l'élément de son salut, et les résultats obtenus dans ce dernier, permettent d'augurer qu'il en sera ainsi. D'ailleurs, les habitudes culturales de la Champagne, où l'on couche les vignes, chaque année, pour une sorte de provignage perpétuel, doivent rendre à peu près impossible le traitement par les insecticides et même la reconstitution par le greffage. Dans cette situation, un moyen de sauvegarde—et ce moyen a été trouvé par le regretté de M. Dezeimeris—qui permettrait de conserver le vieux vignoble indigène, serait pour la Marne un secours inappréciable. C'est ce que M. Bourgeois a eu la pensée d'aller chercher dans la Gironde.

LES VIEUX PANTALONS ROUGES.—Rien ne se perd. Les vieux souliers jetés à la poubelle trouvent leur emploi comme toute chose usée, démodée, semblant devenue inutile. Sait-on comment on utilise les vieux pantalons des fantassins français ? Ils sont employés dans les coutelleries importantes.

Le drap de ces vieux pantalons rouges est découpé en rondelles, que l'on perce d'un trou en leur milieu. Une vingtaine de ces rondelles, simplement serrées au centre les unes contre les autres, sont placées sur l'axe d'un tour.

Au repos, ces morceaux d'étoffe ressemblent à un paquet de vieux chiffons ; mais, sous la lourde pression d'une vitesse de cent tours par seconde, en vertu de la force centrifuge, ils deviennent presque rigides et présentent exactement l'aspect d'une meule de rémouleur. En appuyant fortement contre cette roue d'étoffe le manchet de couteaux en bois, en métal, en corne, en nacre, en os ou en ivoire, qui sont façonnés dans un autre atelier, on leur donne, très rapidement, le plus beau poli.

Qui aurait cru que du drap rouge pouvait servir de polissoir ?

ITALIE.—UN NOUVEL INCIDENT QUI PRODUIT UNE VIVE IMPRESSION.—Le *Capitan Pracassa* confirme que la corvette autrichienne la *Minerva* dont les officiers ont été en corps rendre visite au pape sans se présenter aux autorités italiennes, est entrée dans le port de Gênes sans hisser son pavillon et sans tirer de salves. Aussi les batteries de la ville n'ont pas salué le navire autrichien, et le capitaine du port s'abstiendra de rendre visite au commandant autrichien. Ce nouvel incident produit une vive impression.

TO-KALON.

Wines rouges, Sauterne et Reeling, vins blanc, Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porte, Sherry, Claret et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement de vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté de Napa, Cal.

Hall N. Vermouth, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—6 m

Avis.

Le public et les actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, sont par les présentes notifiés que conformément à la loi No 24 de la dernière session de l'Assemblée Générale de l'Etat, intitulée : Une loi pour la protection des personnes qui font des affaires avec les compagnies d'assurances organisées en vertu des lois générales de l'Etat, en ce vertu d'une loi spéciale, une assemblée générale des actionnaires de la dite Compagnie a été tenue le 23 septembre 1890 au local de la Compagnie, à laquelle il a été établi que le fonds capital devait conformément à la dite loi, être réduit, et est, en conséquence, réduit à sa valeur actuel e, légalement fixée à deux cent soixante cinq mil le dollars ($265,000) ou à vingt six dollars et cin quante cents ($26 50) l'action.

Et attendu qu'à la dite assemblée générale plus des trois-quarts des actions qui y étaient représentées et ont vu et ont voté en faveur d'un amendement à la charte, divisant le fonds capital en actions de cent dollars chacune, avis est donné par les présentes, qu'au lieu de substituer aux certificats d'actions actuellement détenus par les actionnaires, de nouveaux certificats pour des actions de $26 50, valeur réduite, il sera émis, trente jours après la première publication du présent avis, de nouveaux certificats d'actions libratoires aux actionnaires, en échange de ceux qu'ils tiennent actuellement, et qui seront les équivalents de leurs présentes actions (réduites. Ainsi que susdit, à $26 50 chacun) en actions de cent piastres chacune, ou en parties fractionnelles d'icelles.

Par ordre des Directeurs.

J. TUYES. Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
26sept—26 oct3 10 14 21 26

ECOLE D'ART.
Association des Artistes de la Nouvelle-Orléans.

La session régulière s'ouvre le lundi 6 octobre, au No 204 de la rue du Camp. Cours de dessin, peinture ; étude de l'antique ; étude d'après nature ; peinture (huile et aquarelle), modelage, perspective, esquisse d'après nature. Exposition permanente d'art, ouverte tous les jours. Pour plus amples informations s'adresser au siège actuel de l'Ecole, 59 rue Carondelet. 23 sept—1m

A louer.

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE, rue Bourbon, 237 et 239, 64 pieds de façe sur 123 de profondeur, jardin sur le côté, écurie, remise, etc.

Aussi, BELLE RÉSIDENCE A DEUX ETAGES, rue Bourbon, 261—25 pieds de face sur 101 de profondeur.

S'adresser à J. EDMOND MERILH,
20sept—8f PP Rue Pevdras, 198.

Graines de Coton.

NOUVELLE-ORLÉANS, ce 23 août 1890.

Le soussigné ayant fait l'acquisition de l'Entreprise Gimmery, est maintenant en mesure d'acheter la graine de coton de toutes les qualités et prix au plus élevé du marché.

Des sacs seront fournis si des ordres sont laissés à son adresse, No 57 rue Carondelet

23 août—1 m H. S SMITH.

Professeur.

UNE Demoiselle des plus recommandables pour la compétence et l'expérience, offre ses services comme professeur. Elle enseignerait volontiers dans un institut ou donnerait des leçons à domicile ou chez elle. S'adresser par lettre aux initiales : A. B., Burreau de l'ABEILLE.
Sept—PP

Tombes à Vendre,

Cimetière St-Louis, rue Hospitande.

N'ayant intérêt personne pour la vente et prix, s'y traiter directement au soussigné.
(Occasion Work) 19 Reitendi.
17 sept—3m A. CHEVALIER.

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé ? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie ; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps ? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes ?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Alitérratif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance :

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit : "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit : "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c. ; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.
Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
Au cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1890.

Liste de publication

Adam, Georges (veuve) Joseph. Louis.
Astegnon, Jean Bar- Lagarde, François
tolo. Lasalle, Honoré
Besson, Samuel Lasserre, Jacques
Biben, Jean dit Lafond. Lafaure, Antoine.
Bourre, Jean Lemonier, Léonard
Brittelt, Chevret, Léglise, Eugène Char-
Edouard les
Cabrol, Mathieu Maurage, Antoinette
Chamonque, François Médal, Léon
Chesnel, Vital Midhet, Pierre
Cédre de Lemortière Morin, Joseph
Collandat, Jacques O'Hallier, Charles Louis
Cooper, Maurice Aléguste
Courtelon, Jean Petit, Frédéric (veuve et enfants)
Dekoricat, J. M Provent, Julien
Desmarais, J. B. Richard, Georges
Dufumion, Jean Rolland, Conrad
Dupuy Hortense Tourné, Etienne
Feu c Jean Marie Tourné, Vve née Dur-
Favre (dame) née Marie ret
Gaillard, Antoine Thélston Claudius
Gallée Vignon, Justin
Jadot Marguerite etc. Valain, Auguste
Jonction.

Lettres.

Adoue, veuve, née Fossig CHEVALIA Auguste
Fy Reille

N. B.—Afin d'éviter des retards dans à trans mission des documents, j'invite les personnes qui ont à accuser à cette liste de notre résidence en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire savoir, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le 1 septembre 1890.
Le Gérant du Consulat,
Signé : G. MEYRIER.

ABSINTHE EDOUARD PERNOD.

En présence des nombreuses tentatives faites par certains fabricants d'exploiter une similitude de nom, M. Edouard Pernod à Couvet, Suisse, se voit obligé de déclarer qu'il seul le seul fabricant d'absinthe de ce nom, tant en Suisse qu'à l'étranger, que sa maison fondée au commencement du siècle, continue à exister comme du passé et que, par conséquent personne n'a le droit de se dire son successeur.

M Edouard Pernod invite donc le public à se méfier des produits qui lui sont offerts sous des noms trompeurs et à exiger les connaissateurs à exiger toujours la véritable marque connue d'ailleurs dans le monde entier.
21 sept—8PP

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent à bas et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour traitement des maladies suivantes :
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soigneuses avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, le Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements d'urètre. Maladies et irregularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," ou le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irregularité mensuelle.
19 déc—1 an

Pour fumer et chiquer
LE TABAC "PICAYUNE"
EST LE PLUS RECHERCHÉ.
Demandez cette marque et essayez d'en prendre un (2 onces 10 cts). Donnant lieu à une prime remarquable, qui est une montre en or avec en chaîne.
J. P. SARRAZIN TOBACCO CO.
"LIMITED."
91 et 93 rue de Chartres, Nlle-Orléans.
1Savril—1 an dim mer ven

Publié et prêt à être livré au Public :
Le Livre B